



SECTION SYNDICALE NATIONALE
DES ASSISTANTS SOCIAUX DE LA POSTE

UNE SECTION SYNDICALE CRÉÉE PAR LES ASSISTANTS SOCIAUX **POUR LES ASSISTANTS SOCIAUX**

Il faut des travailleurs sociaux reconnus avec des conditions de travail acceptables pour répondre aux demandes des agents.

État des lieux :

- évolution des périmètres des établissements, qui entraîne des déplacements de plus en plus longs au détriment du temps passé auprès des agents ;
- le non remplacement des absences : congés maternité, congés maladie, départ en retraite...
- non reconnaissance par la hiérarchie de l'activité des AS mixtes : la prestation de service pour l'autre métier n'est pas contractualisée ;
- de plus en plus d'interventions en urgence au détriment de la prévention et de la qualité de travail ;
- demande de missions en dehors de nos compétences (entraide des bureaux, installation TNT...) ;
- une hiérarchie de plus en plus éloignée du terrain génère une augmentation des injonctions paradoxales (réunions non programmées et ou annulées au dernier moment...) ;
- pas ou peu de véhicule pour assurer les visites à domicile, les permanences ;
- manque d'espaces confidentiels pour les permanences ;
- le salaire de recrutement ne cesse de baisser et les disparités se creusent entre fonctionnaires et salariés ;
- un plan de formation qui n'est pas en adéquation avec l'expertise demandée aux AS.

Où est le respect de l'éthique et de la déontologie de notre métier ?

Travailleur social à La Poste, notre métier est-il toujours reconnu ?

Quel plan de carrière pour les AS à La Poste ?

A la vue de ce constat non exhaustif, nous nous devons de réagir et de nous protéger, de défendre notre métier, sa déontologie et les conditions pour l'exercer.

Contactez nous et rejoignez nous pour sauvegarder notre spécificité au sein de La Poste.

Ecrivez-nous : **a.s@fo-com.com**

Les AS responsables de la section syndicale nationale